

Bièvres

LE BULLETIN



N° 35 avril 2011

DOSSIER : LE SERVICE JEUNES p 1-3

EXPRESSION DES CONSEILLERS p 4

TRAVAUX p 5

VIE DU VILLAGE p 6

Maureen, Reine des Fraises 2011



Nouvel espace ludique pour les enfants au Parc Ratel



■ Salle Antoine Vitez

Le samedi 30 avril 2011 à 11h30, le nom d'Antoine Vitez sera donné à la nouvelle salle polyvalente de la Ferme Ratel.

Antoine Vitez qui a longtemps vécu à Bièvres est un metteur en scène et un personnage central et influent du théâtre français d'après-guerre connu notamment pour son enseignement du théâtre.

Informations municipales N° 35

Directeur de la publication :

Hervé Hocquard

Photos :

Photothèque municipale

Josy Deutsch

Maquette/impression :

ALCC. Com

Tirage : 2 200 exemplaires



www.bievres.fr

Chers Amis Bièvrois,

D'où vient cette vie tant appréciée dans notre commune ? Son cadre de vie et son atmosphère de village, ses commerces dynamiques, les services publics proposés... ? Tout cela bien sûr. Mais aussi et peut être surtout tous ces liens tissés entre les habitants, liens de voisinage, liens à travers les associations, qui sont si faciles et si naturels dans une commune de notre (petite) dimension.

Ceux qui prennent part à la vie des associations, et ne se contentent pas d'être de simples consommateurs d'activités, en retirent toujours une grande satisfaction sur le plan humain. En général, ce sont eux qui, du coup, mesurent le mieux cette chance que nous avons d'habiter une communauté vivante et solidaire.

Mille occasions sont offertes. Il suffit de consulter notre annuaire communal (ou le site www.bievres.fr à la rubrique Culture-sport-jeunesse/Vie-associative) : 70 associations dans les domaines culturel, sportif, environnemental, social, culturel, touristique, festif, ou associations de quartier... ne vivent pratiquement qu'à travers les Bièvrois bénévoles. Que ce soit pour prendre part à l'organisation des activités ou des évènements, que vous soyez plutôt attiré par la gestion, ou simplement pour donner un coup de main... n'hésitez pas, vous serez accueillis à bras ouverts !

Pour certains bénévoles, c'est une passion qui les a peu à peu envahis. Pour d'autres, ce ne sont que quelques heures dans l'année d'un plaisir partagé. Selon votre disponibilité, selon vos goûts, il y a tant à faire à Bièvres, et tant à faire pour que notre commune soit encore plus vivante, encore plus chaleureuse.

Hervé Hocquard,
Votre Maire



Cette année a été consacrée Année Européenne du Bénévolat et du Volontariat.

Le Service Jeunes de Bièvres

La commune de Bièvres s'inscrit dans une double démarche vis-à-vis des jeunes : le développement des loisirs et des animations éducatives, l'accompagnement vers des projets culturels, sportifs ou citoyens.

Elle soutient les initiatives individuelles, associatives et / ou collectives qui contribuent à favoriser l'épanouissement des jeunes au sein de leur environnement, et à l'apprentissage des valeurs essentielles : entraide, solidarité, tolérance, respect des règles et d'autrui, découverte.

Suite en page 2



Le Service Jeunes de Bièvres



Philippe Mias en charge de la protection du patrimoine culturel avec Nadine Daguët, avec Magali Errecart l'animation et de la vie du village, Amine Patel en

Le deuxième axe est un soutien au tissu associatif biévrais qui participe à ces multiples actions vers les jeunes.

L'équipe de la Ferme Ratel est le cœur de cette action «jeunesse» pour l'accueil, le dialogue, l'écoute et l'action culturelle. Elle organise tout au long de l'année des sorties, des soirées cinéma, des expositions, des événements sportifs en collaboration avec les associations biévrais.



La ferme Ratel est à la fois le Centre culturel et la Maison des associations, et c'est là que se trouve le Service Jeunes de la commune.

Le Service Jeunes est un service municipal qui propose de nombreuses activités pour les 11/18 ans. Ces activités sont encadrées par une équipe d'animateurs municipaux composée de

- Stéphane Puy (Responsable du service)
- Marion Laville
- Anne-Laure Posso

Ils ont été rejoints plus récemment par Raphaël de Santi, chargé principalement des jeunes.

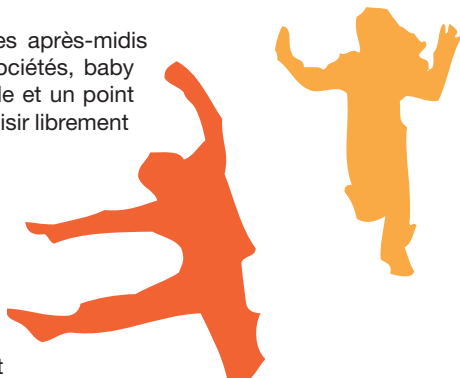


De gauche à droite : Muriel Kefi, Raphaël de Santi, Anne-Laure Posso, Stéphane Puy, Marion Laville

Il accueille les jeunes le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 16h30 à 20h et le samedi de 14h à 18h à la Ferme Ratel. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Le Service Jeunes propose sur ces après-midis des activités libres type jeux de sociétés, baby foot, matériel sportif, tennis de table et un point multimédia. Les jeunes peuvent choisir librement et selon leurs envies.

En période de vacances scolaires, les jeunes peuvent se retrouver pour mettre en place des projets, participer aux différentes activités sportives (foot en salle, sports collectifs, sortie vélo...) et ludiques (des repas et goûters sont




régulièrement organisés ainsi que des projections de films...), pour des sorties (bowling, laser quest, karting, Cité des Sciences, parc Astérix...). L'objectif des animateurs est de favoriser les projets des jeunes tout en les rendant autonomes.



Séjour au Portugal 2010



Le Service Jeunes propose tous les ans un séjour à la montagne pendant les vacances d'hiver ou de printemps et un séjour au mois de juillet.

 Au cours des dernières vacances, la mise en place d'un profil « Facebook » a été initié. Il permettra aux jeunes de se tenir informés des différents projets et animations du service jeunesse de la commune et leur permettra de communiquer entre eux. Facebook : jeunessebièvres

Opération sac Ados
Le Conseil général de l'Essonne propose tous les ans l'opération Sac ados pour les jeunes du département. Plus de 10 000 d'entre eux ont ainsi pu bénéficier d'un soutien logistique et financier pour partir en France ou en Europe. Cette aide encourage la construction d'un véritable projet de vacances, favorise les initiatives des jeunes, tout en les incitant à anticiper les paramètres qui permettent de réussir un voyage. Surtout, elle aiguise la soif de découverte.
Plus d'information sur :
<http://www.essonne.fr/education-jeunesse/jeunesse/operation-sac-ados-91/> ou auprès du service jeunesse.



moine naturel, de l'aménagement de la ZAC du Val de Syrie et de la
 t en charge des jeunes et du jumelage, **Patrick Brun** en charge de
 charge des sports et **Benoist Berthier** pour la vie associative.

Des animations sont en cours de réalisation

L'organisation d'un après-midi « **Prévention Routière** ». L'année passée, la commune d'Igny a organisé un après-midi « Prévention Routière » ouvert aux jeunes Biévrois. Cet événement sera mis en place à Bièvres cette année. Nous espérons pouvoir organiser l'événement chaque année en relation avec les Services Jeunes des communes voisines.

Les soirées du mardi et jeudi

Le Service Jeunes travaille actuellement à la mise en place d'un centre d'informations jeunesse, aide à la recherche de jobs, accompagnement administratif et orientation vers les points info jeunesse.

Journée Prévention avec l'Association INTER'VAL (prévention / information alcool et drogues)

Le Service Jeunes de Bièvres participera pour la deuxième fois à la journée de prévention organisée par l'association Inter'val. Il accompagnera les jeunes à Villejust le samedi 14 mai 2011.


Inter'Val

Cette association intercommunale de prévention spécialisée intervient auprès des jeunes de 13 à 25 ans et repose sur l'accueil des jeunes, la mise en place de projets individuels et collectifs, l'écoute, les entretiens individuels, la médiation familiale et l'accompagnement vers d'autres structures concernant l'emploi, la santé, la scolarité, la justice.

Renseignements : 1 passage Marie Claude-Pierre - 91570 Bièvres
 Tél : 01 60 19 19 26
 ou inter.val@wanadoo.fr

Des projets en réflexion

- Des échanges trilatéraux entre jeunes de Bièvres, de Palestrina en Italie et de Füssen en Allemagne sont à l'étude en partenariat avec l'association Abeille.
- Une aide à la mise en relation entre jeunes Biévrois et entreprises Biévroises pour les jobs de vacances sera mise en place via le site de la Commune.
- Une formation aux premiers gestes de secours sera organisée notamment pour les ados voulant faire du babysitting.
- Un partenariat avec le Centre de loisirs de Bièvres. Il s'agit de mutualiser les moyens mis en œuvre pour une sortie par exemple. Créer une passerelle pour sensibiliser les CM2 aux activités et sorties proposées par le Service Jeunes (qui les accueillera l'année suivante) et leur permettre de participer aux activités les après-midis tout en étant inscrits au Centre de loisirs le matin.
- Afin de rester à l'écoute des demandes des jeunes Biévrois, le Service Jeunes continuera de collaborer avec Inter'val et aidera les jeunes dans l'élaboration de leurs projets.

 Si vous souhaitez recevoir les programmes et informations du Service Jeunes, contactez le 01 69 41 93 47 ou adressez un mail à ratel@bievres.fr



Contact

Service Jeunes
 Ferme Ratel
 Allée des Castors
 91570 Bièvres
 Tel : 01 69 41 93 47
raphael.desanti@bievres.fr
 ou ratel@bievres.fr

Recensement de la population

Du 20 janvier au 19 février 2011 a eu lieu le recensement de la population à Bièvres.

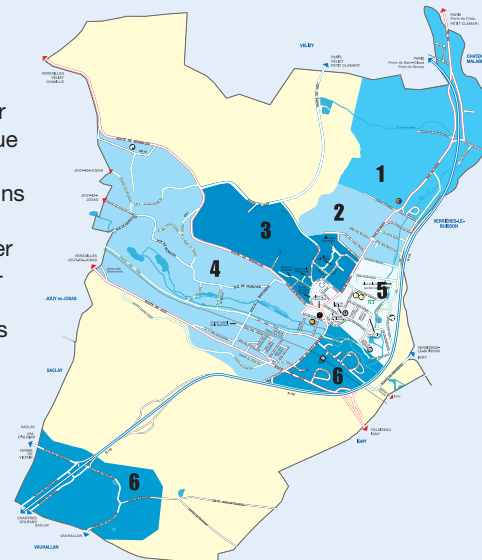
La Commune remercie les Biévroises et Biévrois qui ont répondu à cette enquête importante puisque du résultat découlent une série de conséquences juridiques et financières telles que les dotations perçues par la commune, les obligations dans de multiples domaines qui varient selon le nombre d'habitants.

Les premiers éléments nous indiquent que le nombre d'habitants décroît à Bièvres par rapport au dernier recensement datant de 2006. Le recensement se base sur trois décomptes :

- le recensement du nombre d'habitants qui a été réalisé par les agents recenseurs de la commune est en diminution : il passe de 4 371 en 2006 à 4 186 aujourd'hui indiquant ainsi une baisse non négligeable de 185 personnes qui s'explique probablement par un « desserrement » des ménages.
 - les militaires de la Base aérienne : l'INSEE avait en 2006 réparti pour moitié sur chaque commune les 1200 militaires logés sur la Base aérienne 107 qui est territorialement à cheval sur Bièvres et Vélizy. Or en 2011, l'INSEE risque de les comptabiliser en grande partie sur Vélizy. Ce point est encore en cours de discussion entre l'INSEE et la commune.
 - le nombre des « comptés à part » : il s'agit d'habitants de Bièvres résidant provisoirement dans d'autres communes et dont le nombre ne sera connu qu'en juillet prochain. En général ce nombre est assez stable, il était de 122 lors du précédent recensement.
- Le total de ces trois catégories pourra donc cette fois-ci être inférieur à 5 000 habitants.

Réunions de quartier

Les réunions de quartier sont organisées pour que chaque Biévrois puisse s'exprimer sur les besoins de son quartier et plus généralement s'informer sur l'ensemble des dossiers de la commune. Les prochaines réunions concernent le quartier n°6 programmée le 28 avril 2011 et le quartier n°2 programmée le 5 mai prochain



Plan Local de Déplacement

Le 12 janvier dernier, le Syndicat Mixte du Bassin de Déplacements de la Région de Versailles (SMBDRV) constitué de 16 communes dont Bièvres, représenté par Alain-Louis MIE, Vice Président, a validé et arrêté le projet de Plan Local de Déplacement (PLD). Obligatoire dans toutes les intercommunalités de plus de 100 000 hab., ce plan constitue un document stratégique, d'organisation et de planification à court et moyen terme des transports et des déplacements. Après avoir recueilli l'avis des personnes publiques associées, le SMBDRV lance une enquête publique qui se déroulera du **11 mai au 9 juin 2011**. Un registre d'enquête publique sera ouvert en mairie au service urbanisme pour recevoir vos observations et un commissaire-enquêteur va être désigné.

Stages d'été à la Mairie de Bièvres

Depuis deux ans, la Mairie souhaite faire profiter les jeunes Biévrois d'une première approche du milieu professionnel sous la forme d'un stage.

Les modalités sont les suivantes :

- Chaque candidat doit avoir une convention de stage avec un établissement scolaire ou universitaire.
- La rémunération nette est fixée à 417 €.
- La candidature est à adresser **avant le 30 avril** à Monsieur le Maire Place de la Mairie 91570 Bièvres ou par mail : contact@bievres.fr

■ Bièvres, village un peu plus tranquille

En matière de sécurité, Bièvres est une ville relativement préservée et compte bien le rester.

La municipalité en a fait l'une de ses priorités. La mise en place de la vidéo protection a permis de diminuer la délinquance tout en augmentant le taux de résolution des enquêtes. Mais attention, le signalement d'un délit doit être fait rapidement. En effet, le délai de visionnage des images prises par les caméras est de sept jours.

Au-delà de ce délai, les images ne sont plus exploitables par la Police Municipale et Nationale.

Chiffres de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Essonne (Infractions relatives à l'Agrégat Délinquance de Proximité) :

	2009	2010	Evolution Bièvres	Evolution circonscription*
Faits constatés	212	140	-34%	-8%
Vols à main armée	3	0	-100%	+50%
Vols avec violence	6	8	+33%	+2%
Cambriolages	43	24	-44%	+7%
Vols à la tire	2	0	-100%	-63%
Vols de véhicules	7	5	-29%	+16%
Vols de 2 roues	10	4	-60%	-8%
Vols à la roulotte	25	18	-28%	-23%
Incendie volontaire	2	0	-100%	-25%
Dégradations	36	20	-44%	-34%

* Circonscription : Palaiseau, Bièvres, Bures-sur-Yvette, Igny, Orsay, Les Ulis, Verrières-le-Buisson

Expression des conseillers majoritaires

Avec les beaux jours, les envies de ballades sont de retour !

Le retour du soleil a cette vertu, il nous invite à la promenade. C'est l'occasion de savourer la chance que nous avons d'habiter une commune verdoyante, sillonnée de multiples chemins et voies pour se promener seul ou en famille, se rendre à l'école ou au travail.

Cette chance implique le devoir pour la collectivité d'assurer l'entretien et la propreté de ces cheminements.

Un gros effort de remise en état, mais aussi d'éclairage de certains chemins a été réalisé en 2007 et 2008. C'est le rôle de la municipalité de prolonger cette action.

Confrontés au problème du vandalisme systématique de l'éclairage, nos services techniques ont recherché des systèmes plus robustes ayant fait leurs preuves dans d'autres communes. A titre expérimental, le Chemin de la Pommeraie a été équipé d'un nouveau type d'éclairage qui donne semble-t-il satisfaction aux usagers.

L'entretien et la propreté posent également des problèmes complexes car il nous faut tenir compte de la disparité des régimes de propriété des chemins et de la responsabilité de multiples intervenants.

Quelques exemples pour illustrer ces propos :

· Le SIAVB (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre) prend en charge l'entretien des chemins qui longent la Bièvre.

· Les talus qui bordent les chemins le long de la RN118 sont de la responsabilité des services de l'état.

· Les chemins du Bois du Séminaire sont sur un terrain appartenant au

Ministère de l'Intérieur et sont entretenus par l'Office National des Forêts sur contrat passé et payé par la mairie.

· La remise en état de la portion du GR11 reliant les Clairs Matins à la Creuse Voie nécessite une autorisation spéciale de la Préfecture de Police de Paris, qui est propriétaire du terrain.

· L'entretien de tous les autres cheminements incombe à la commune mais l'entretien des clôtures et des talus qui les bordent est généralement à la charge des riverains. C'est autant de démarches et d'interlocuteurs différents que notre collègue, Nadine DAGUET doit gérer avec nos services techniques.

Après quelques mois difficiles nos Services Techniques se réorganisent sous l'autorité d'un nouveau Directeur, Monsieur Perret-Gentil qui vient de prendre ses fonctions et qui va être aidé par deux nouveaux adjoints Messieurs Grah pour le secteur « Bâtiments » et Allaoui pour le secteur « VRD et espaces verts ».

C'est donc dans ce contexte que notre collègue va pouvoir repartir de l'avant avec pour objectif de préserver l'existant, de développer de nouvelles pistes pédestres et cyclables, et d'affirmer ainsi la volonté de notre engagement à préserver notre environnement.

Véronique Banuls, Benoist Berthier, Patrick Brun, Béatrice Chombart, Nadine Daguet, Sophie Devès, Robert Duchâtel, Tamara Dusapin, Magali Errecart, Marianne Ferry, Hervé Hocquard, Christian Jouane, Arlette Le Chevalier, Helyett Lemoine, Jacky Mattel, Philippe Mias, Emmanuel Michaux, Alain-Louis Mie, Amine Patel, Anne Pelletier-Le Barbier, Denyse Rousseau, Alain Savary, Armelle Tohier.

Expression des conseillers non-majoritaires

Groupe Bièvres Changements et solidarité

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été votée au conseil municipal du 7 mars 2011. Différents secteurs ont été analysés apportant certaines modifications au PLU. Une enquête publique a été ouverte. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable au projet.

Le Groupe BIEVRES Changement et Solidarité s'est abstenu à l'approbation de la révision du PLU.

Une analyse foncière fut étudiée sur notre commune. Une réserve a été établie sur un secteur d'aménagement, rue de Paris. Cette entreprise «Lafon» connue dans BIEVRES doit garder toute sa légitimité, concernant son activité. Diverses propositions furent soumises aux propriétaires leur permettant d'établir une issue à l'affaire.

Des modifications réglementaires nous engagent pour une durée triennale, du 1/01/2011 au 31/12/2013, à la réalisation de logements sociaux définis par la loi SRU qui imposent 20% contre 12% actuels. Certains citoyens ont fait un recours contre ce projet malgré le fait qu'une longue liste de Biévrois attendent d'être logés. Dommage !..

Concernant la ZAC NORD, on se demande si la commune veut notre avis sur le sujet vu la réunion expresse où peu de personnes ont pu se déplacer. En outre, le sujet n'a pas été traité lors du conseil municipal. Omission volontaire ?

Maryse Traoré-Bonnefond, Evelyne Robutel

Agissons pour Bièvres

Engageons-nous !

Les élections cantonales partielles ont une fois de plus montré le désintérêt des Français pour la vie politique en général, et la politique locale en particulier. A notre modeste niveau, nous l'avions déjà constaté pour les élections municipales de 2008 : 58% de participation, c'était bien peu, compte tenu des enjeux pour notre commune (urbanisme, intercommunalité, sécurité, aménagement du territoire, entre autres).

Depuis, nous constatons régulièrement ce manque d'intérêt et d'engagement. Si nous sommes souvent abordés par des Biévrois qui se plaignent de tel ou tel aspect de la politique menée dans notre commune, la contestation fait long feu lorsque nous les invitons à s'engager dans la vie politique locale... « Galère » pour compléter les listes électorales, manque de volontaires pour tenir les bureaux de vote, difficulté pour mobiliser les habitants et les inciter à se déplacer pour telle ou telle réunion : la plupart des élus locaux connaissent, à des degrés divers, tout ou partie de ces situations. De nombreux citoyens ne s'intéressent à la vie locale que s'ils sont personnellement concernés par un sujet.

N'oublions pas que l'avenir de notre commune concerne chacun de nous... et que l'on ne peut pas se plaindre de ce qui est fait si l'on refuse de s'engager. Sans aller jusqu'à s'investir concrètement dans une activité politique, l'engagement local commence par l'exercice du droit de vote, qui dit clairement aux candidats et élus : « La vie et le devenir de ma commune (de mon département, de ma région...) me concernent ».

*Jean-Michel Charpentier, Christelle de Beaucorps
agissons pour bièvres@free.fr*

Travaux

1 La salle des Mariages

Comme chacun a pu le constater en passant dans le centre du village, la salle du Conseil et des mariages a été démolie. Il est prévu d'en reconstruire une plus spacieuse, et s'intégrant mieux dans le style et dans la continuité de la mairie (qui est l'ancien château de Pierre de Silvy bâti au XVIIIème siècle). Les proportions et symétries architecturales du classicisme de Louis XV ont été convoquées pour définir l'esquisse de cette future salle. Mais pour que ces travaux démarrent, il faut attendre la fin des travaux en contrebas de la Mairie (au niveau de la rue de la Terrasse). Ils ont été interrompus pendant de longs mois (en raison d'un contentieux que la commune a finalement gagné) et reprennent seulement et s'achèveront en octobre.



1



3



4



2

2 Au 4 rue de Paris

Cet immeuble a été acheté par la commune dans le but d'y réaliser des logements sociaux. Un bail de longue durée a été passé avec la société publique d'HLM « Versailles-Habitat » qui vient de lancer les travaux. Ce chantier lourd de réhabilitation ne modifiera pas l'aspect extérieur du bâtiment qui fera l'objet d'un ravalement en fin de chantier et qui conservera ainsi tout le charme des anciens immeubles étroits du centre-village. Le rez-de-chaussée gardera sa vocation commerciale et un commerce alimentaire prendra place, pour renforcer la dynamique du commerce de proximité du cœur de Bièvres. Dans les étages, ce sont 4 logements sociaux qui seront créés et gérés ensuite par Versailles-Habitat. Cela constitue un petit « plus » pour la commune actuellement en carence de logements sociaux en attendant des programmes plus importants comme celui de l'Avenue de la Gare ou de l'Allée des Marronniers. Les travaux prendront fin à l'automne.

3 Travaux d'assainissement Rue de la Terrasse - Rue des Mathurins

Dans ces deux voies, il s'agit d'étendre les collecteurs d'eaux usées afin de rendre l'assainissement conforme au principe du système séparatif nécessaire à la préservation de l'environnement et à la bonne gestion des eaux.

Pour la rue de la Terrasse, les travaux viennent de se terminer.

Rue des Mathurins, ils prendront fin début juin, et ils seront un peu plus délicats car ils devront prendre en compte la traversée de la Sygrie qui passe en souterrain, et ils nécessiteront la mise en place de deux pompes de relevage pour tenir compte de la topographie du terrain.

Comme tous travaux de voirie, ils provoquent des gênes incontournables pour la circulation car ils nécessitent des coupures totales ou partielles de voirie. Des consignes strictes sont données aux entreprises qui assurent ces chantiers pour minimiser la gêne pour le riverain.

4 Place nette

Ici ou là, il y a des espaces laissés à l'abandon où la nature reprend peu à peu ses droits. C'était le cas de cet espace pourtant bien visible, à l'angle du passage à niveau et de la rue du petit Bièvre. Cet endroit dont l'avant poste est encombré de boîtiers et armoires techniques taguées,

n'a jamais été entretenu par Réseau Ferré de France. Nous avons pris les choses en main et récemment dégagé les arbres morts et encombrants en tout genre accumulés ça et là, planté une haie de cyprès qui pousseront bien vite pour masquer le mur et décourager enfin les tagueurs désespérément récidivistes. L'espace au sol a été nettoyé et planté de chèvrefeuilles. Un paillage végétal viendra limiter la repousse et l'entretien de cet espace.

Règlement de voirie

Le règlement de voirie communal constitue une base juridique pour la gestion des voies. Il définit les modalités de coordination, les procédures administratives et les règles techniques qu'il convient d'observer pour réaliser des travaux sur ou sous le domaine public.

Il permet donc la conservation et la surveillance des voies communales. Le règlement de voirie de Bièvres a été adopté par délibération du Conseil Municipal le 7 mars 2011. Il est consultable en Mairie ou sur www.bievres.fr/Bievres-pratique/Travaux-Voirie.

L'aménagement de la passerelle d'accès entre Clamart et la zone d'activité de Vélizy-Villacoublay

Les travaux commenceront le 26 avril 2011 et sont prévus pour durer 7 mois jusqu'au mois de novembre 2011.

Plusieurs déviations seront mises en place.

Pour plus d'information et visualiser les plans de déviation : www.bievres.fr

PLU

Par délibération en date du 7 mars 2011, le Conseil municipal a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter le service de l'Urbanisme au 01 69 35 15 56.

Conteneurs enterrés ou points d'apport volontaire

Versailles Grand Parc poursuit son programme d'installation du parc de points d'apport volontaire (PAV) pour le verre, les déchets recyclables mais aussi les déchets ménagers.

D'ici 2017, 240 nouveaux points d'apport volontaires seront installés sur tout le territoire de la communauté d'agglomération.

Les PAV présentent de nombreux avantages pour l'usager : l'espace de dépôt étant accessible 7 jours sur 7, il permet de ne plus dépendre d'horaires et de jours de collecte précis et de jeter librement ses déchets lors d'absence ou d'oubli. A plus long terme, cette solution permettra de diminuer la fréquence de collecte en porte à porte et ainsi diminuer les coûts.

Implantés à proximité des lieux de passage comme les écoles, gares, places ou encore près des parkings, les conteneurs PAV sont collectés périodiquement une fois par semaine ou deux fois par mois selon leur taux de remplissage.

Les programmes 2009 et 2010 ont été financés à 100 % par la communauté d'agglomération. A partir de 2011, VGP financera l'achat des cuves et ne prendra en charge que 50% du montant des travaux via un fonds de concours. Le reste sera à la charge des communes.

A Bièvres, plusieurs installations ont déjà eu lieu. Le premier point d'apport volontaire a été installé en octobre 2010, sur le parking des Ecoles pour la collecte du verre. La deuxième

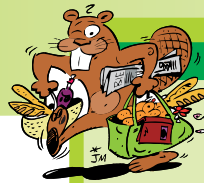
installation a eu lieu en février près de la Place de l'Eglise pour les déchets ménagers et recyclables. Enfin, la dernière concerne les PAV installés Place de la Mairie. Des plantations seront bientôt réalisées autour.

En savoir plus : www.versaillesgrand-parc.fr





Vie du village



Nos commerçants à l'honneur

Tabac de la Mairie

Voilà 10 ans que la famille Norte est installée à Bièvres au Tabac de la Mairie. Le tabac de la Mairie vend du tabac et des jeux de tirage, jeux de grattage, jeux instantanés, paris sportifs, loto...

C'est aussi un bar restaurant qui propose une cuisine traditionnelle.

Kévin et Romain, leurs enfants qui ont grandi dans ce commerce ont pris goût à cette activité. Récemment, pour dynamiser et moderniser leur affaire et pour le plus grand plaisir de leur clientèle, ils ont réalisé des travaux de rénovation.

Le Tabac de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 6h15 à 20h et le samedi de 7h à 13h.

Tabac de la Mairie

2 rue Léon Mignotte - Tél : 01 69 41 22 75



■ Vie scolaire

• « Semaine de la politesse » du 6 au 10 juin 2011

La municipalité, l'équipe du restaurant scolaire et l'équipe d'animation du temps de midi mettent en place la « Semaine de la politesse » destinée à sensibiliser les enfants aux respects des formules de politesse.

L'Association Les Chemins d'Arlequin d'Igny mettra en place des petites scénettes d'un quart d'heure environ pendant les différents temps d'ateliers des enfants dans les préaux des écoles maternelles et primaires. Il s'agira d'un spectacle progressif et interactif traitant de la politesse et du bon comportement en collectivité. Les interventions se feront lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11 h 30 à 13 h 30. L'animation s'adresse aux enfants des classes de maternelle et élémentaires.

• « Pont » de l'Ascension

Comme l'année dernière, les écoles maternelle et primaire de Bièvres feront le « pont » de l'Ascension. Par conséquent, le mercredi 1er juin sera un jour de classe et le vendredi 3 juin sera un jour «de vacances».

Le Centre de Loisirs sera ouvert en accueil périscolaire le mercredi 1er juin (avant et après l'école) mais sera fermé le vendredi 3 juin.

Serge Antoine

« Semeur d'avenirs et jardinier du temps »

Le premier des Ministres de l'Environnement Robert Poujade l'appelait « le génie de l'environnement ».

Créatif et passionné, il est à l'origine de nombreux projets novateurs et participe à toutes les négociations planétaires sur l'environnement.

Arrivé à Bièvres en 1964, il s'est investi dans la vie publique locale et dans la vie associative avec notamment la création de l'association les Amis de la Vallée de

la Bièvre et de l'association ABEILLE. La commune et la vallée de la Bièvre lui doivent de leur avoir conservé un environnement de qualité.

Le 2 avril dernier la Municipalité a rendu hommage à Serge Antoine en baptisant « Sentier Serge Antoine » une portion du GR11 passant sur la Commune et en inaugurant une sculpture représentant un arbre soutenant la planète, œuvre de Maurizio Toffoletti.



De gauche à droite :

Bernard Mantiene, Maire de Verrières-le-Buisson
Jacques Bellier, Maire de Jouy-en-Josas
Michèle Brossard
Michel Fuzeau, Préfet de l'Essonne
Hervé Hocquard
Daniel Barnier, Sous-préfet de l'Essonne
Aline Antoine
Vincent Delahaye, Maire de Massy
Thomas Joly
Françoise Ribière, Maire d'Igny et
Roger Martinache, Maire de Vauhallan.

Election de la Reine des Fraises 2011

Le 2 avril dernier, après une très belle soirée organisée par le SICF et un spectacle ensoleillé et chaleureux présenté par le Quadrille d'Edgar, la nouvelle Reine des Fraises a été élue.

Nous remercions les quatre miss qui se sont présentées cette année et félicitons notre nouvelle reine Maureen et ses dauphines Fiona, Célia et Mélanie.



Maureen, Fiona, Célia et Mélanie



Fêtez votre quartier avec des fraises !

Plusieurs quartiers ou rues de Bièvres organisent chaque année un repas entre voisins. C'est toujours un très bon moment de convivialité et une occasion de faire connaissance.

Si votre quartier ou votre rue organise un tel repas en mai, en juin ou début juillet, la municipalité vous offre le dessert avec un gâteau ou des gâteaux à la fraise confectionnés par nos pâtisseries ! Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec Stéphane PUY, responsable du service animation au 01 69 41 93 47 ou par mail à ratel@bievres.fr

HEBERJEUNES

Depuis une vingtaine d'années, cette association loi 1901 met en relation les propriétaires de logement et les étudiants, stagiaires, jeunes travailleurs souhaitant se loger.

Vous êtes propriétaire d'une chambre, d'un studio, d'un appartement meublé, contactez l'association **HEBERJEUNES** :
Université Paris Sud XI - Le Moulin Bât 311
91 405 ORSAY CEDEX
Tél : 01 69 15 65 44 ou 01 69 15 52 52
Site internet : www.heberjeunes.fr
Email : heberjeunes.asso@u-psud.fr



Imprimé sur du papier recyclé



www.bievres.fr